



Inégalités socioécologiques

Synthèse du Rapport d'enquête du
Baromètre des transitions

Fiona Ottaviani, Ludovic Morand, Nicolas Verger

Enquête basée sur le projet « Baromètre des transitions » de Grenoble École de management, Grenoble Alpes Métropole et l'ADEME.

Synthèse rédigée par Fiona Ottaviani, docteure en économie, Grenoble École de Management, F-38000, co-titulaire de la chaire Territoire en Transition ; Ludovic Morand, chargé d'études Cohésion sociale & Population - Agence d'urbanisme de la région grenobloise ; Nicolas Verger, docteur en psychologie appliquée, Dublin City University, Centre for Possibility Studies.

Date de publication : février 2026

Comité technique de suivi de l'étude :

Annabelle Berthaud (Grenoble Alpes Métropole)

Hélène Clot (Grenoble Alpes Métropole)

Vincent Jourdain (Mines Saint-Étienne)

Philippine Lavoillotte (Grenoble Alpes Métropole)

William Meunier (Grenoble Alpes Métropole)

Fanny Viot (ADEME)

Cette synthèse est basée sur deux rapports complémentaires :

- Verger, N., Ottaviani, F. (2026), *Rapport d'enquête du baromètre des transitions. Inégalités socioécologiques*, Baromètre des transitions : chaire Territoires en transition de GEM-Grenoble Alpes Métropole-ADEME-Agence d'urbanisme de la Région Grenobloise.

- Morand, L. (2026), *Profils sociaux et inégalités environnementales. Analyse croisée des vulnérabilités, expositions et capacités d'adaptation*. Agence d'urbanisme de la région grenobloise, Baromètre des transitions : chaire Territoires en transition de GEM-Grenoble Alpes Métropole-ADEME-Agence d'urbanisme de la Région Grenobloise.

Pour citer cette synthèse : Ottaviani, F., Morand, L., Verger, N. (2026), *Synthèse des résultats clés de l'enquête Inégalités socioécologiques*, Baromètre des transitions : chaire Territoires en transition de GEM-Grenoble Alpes Métropole-ADEME-Agence d'urbanisme de la Région Grenobloise.

GEM Research – La recherche à GEM

GEM (Grenoble École de Management) figure parmi le top 10 des grandes écoles de management françaises. GEM fût la 1ère école Société à mission et détient la triple accréditation internationale AACSB, EQUIS et AMBA (distinction partagée par moins de 1 % des business schools dans le monde). L'École affirme un positionnement académique d'excellence, au croisement du management, des sciences et des grandes transitions contemporaines.

Fondée en 1984 à Grenoble, au cœur d'un écosystème scientifique, industriel et technologique de rang mondial, GEM s'appuie sur son ancrage alpin pour développer une recherche à fort impact, en prise directe avec les enjeux économiques, numériques, écologiques et sociétaux. Membre fondateur du campus G.I.A.N.T., l'École collabore étroitement avec des partenaires majeurs tels que le CEA, le CNRS ou l'INRIA, favorisant les projets interdisciplinaires et les passerelles entre recherche académique et innovation industrielle.

La recherche à GEM se distingue par son expertise reconnue en management de l'innovation, en marketing, en stratégie de business model, en géopolitique et en management. Elle s'organise autour de chaires, d'instituts et de plateformes thématiques qui explorent notamment les transformations liées à l'intelligence artificielle, à l'énergie, à la deeptech et aux nouveaux modèles économiques responsables.

Les travaux des enseignants-chercheurs de GEM sont publiés dans des revues académiques internationales de premier plan et contribuent activement au débat public ainsi qu'à l'accompagnement des organisations dans leurs trajectoires de transformation. Cette dynamique irrigue directement les programmes de formation, du Bachelor au DBA, et nourrit le modèle pédagogique immersif déployé dans le cadre du plan stratégique EAGLE 2030.

À travers sa marque internationale GEM Alpine Business School, l'École affirme une identité singulière : une business school ancrée dans les Alpes, ouverte sur le monde et engagée pour une recherche exigeante, orientée vers l'impact et irriguant nos enseignements.

I. Présentation de l'enquête

Le projet « Baromètre des transitions » a pour ambition de **générer des connaissances sur la capacité de transition du territoire** de la Métropole grenobloise et de ses habitant·es. L'approche vise à étudier les représentations et pratiques individuelles et leur insertion dans des contraintes et opportunités sociales et économiques. Le Baromètre produit environ deux enquêtes par an via le panel de recherche développé via la chaire Territoire en transition de GEM.

L'enquête inégalités socioécologiques a pour objectif de mesurer les **perceptions relatives aux inégalités socioécologiques** au sein des foyers de la métropole grenobloise. Elle cherche également à **mieux comprendre les degrés d'exposition perçus aux conséquences du changement climatique**, qu'il s'agisse de la chaleur, du froid, des animaux jugés par les enquêté·es comme « nuisibles » ou de la pollution. L'étude vise par ailleurs à identifier les stratégies d'adaptation mises en œuvre par les habitant·es, ainsi que celles qui sont spécifiques à certains profils. Les trois dimensions - perception, exposition et stratégie d'adaptation - sont analysées en fonction des vulnérabilités économiques et sociales. Ainsi, cette étude contribue à l'enrichissement des connaissances dans un champ encore peu exploré, à savoir la **perception des expositions socioécologiques et les capacités d'adaptation des ménages face aux conséquences actuelles du changement climatique**.

Sur le plan méthodologique, l'enquête repose sur une **approche pluridisciplinaire** (économie, sociologie et psychologie), sur une enquête basée sur des questions quantitatives ou ouvertes et sur une **stratégie de traitement, à la fois descriptive et explicative**.

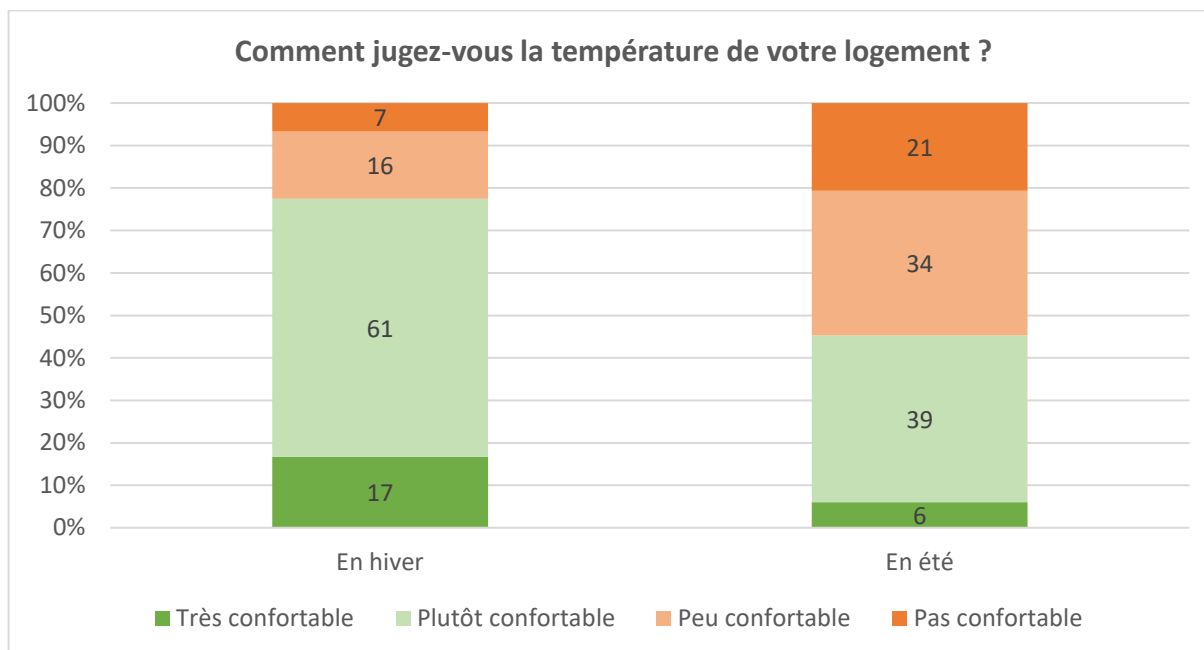
Le questionnaire explore les thématiques suivantes :

- **Habitabilité** : besoins exprimés pour une ville plus résiliente et vivable.
- **Exposition thermique & nuisances perçues** : confort d'été/hiver, bruit, odeurs, qualité de l'air, présence d'insectes, caractéristiques du logement.
- **Vulnérabilité socio-économique** : restrictions budgétaires, situation financière, impayés, aides sociales, sentiment de précarité.
- **Stratégies d'adaptation** : actions face aux inconforts (déplacements, rafraîchissement, espaces verts...) et freins à ces stratégies

L'enquête a été menée auprès d'habitant·es des 49 communes de Grenoble Alpes Métropole, réparties en cinq secteurs. L'échantillon est composé de 495 personnes, dont les réponses ont été recueillies entre mars et juin 2024. Les données ont ensuite fait l'objet d'un redressement statistique selon l'âge, le genre, la densité de population, le niveau de diplôme et le statut d'activité. Le poids moyen appliqué est de 3,3, avec une médiane de 1,6.

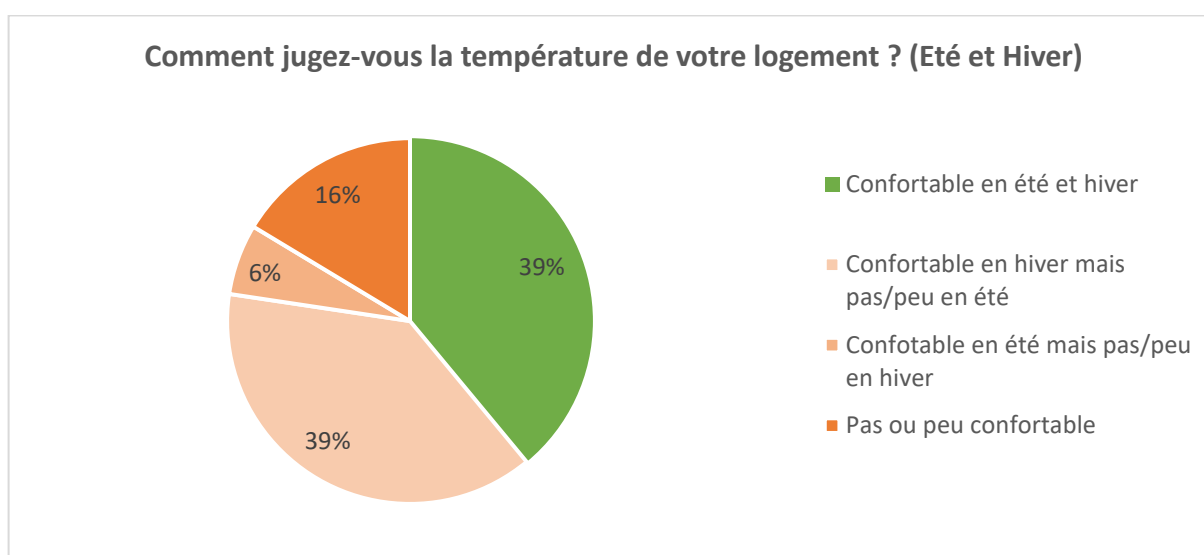
II. Inégalités d'exposition thermique

L'**exposition thermique perçue** est sans doute un des marqueurs les plus forts et les plus perceptibles du changement climatique : canicules, grand froid... Si les îlots de chaleur urbains et les passoires thermiques sont aujourd'hui objectivés sur le territoire, l'idée est ici de recueillir la perception par les habitants de leur exposition au chaud et au froid, dans leur logement, et d'objectiver le caractère inégalitaire ou pas de ce qui peut aller de l'inconfort à une très forte dégradation de la qualité de vie.



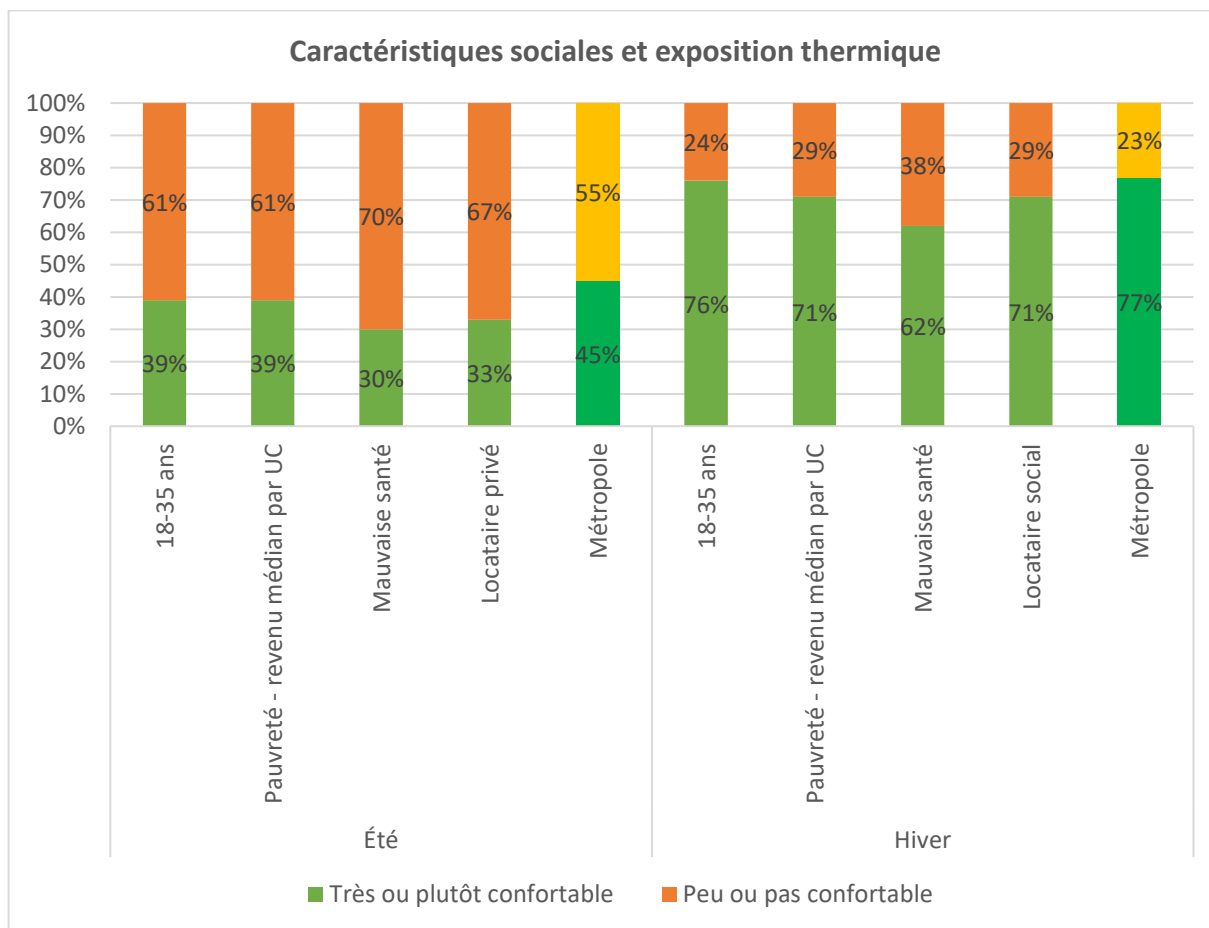
Si 22 %, soit près d'un répondant sur 4, jugent leur logement peu ou pas confortable en hiver, ce chiffre monte à 55 % l'été. C'est donc l'exposition aux chaleurs estivales qui est aujourd'hui la plus mal vécue, avec un véritable phénomène de société puisque **plus de la moitié des répondants déclarent souffrir de la chaleur dans leur logement.**

Est-ce cumulatif ? 16 % des enquêtes cumulent les deux inconforts. 61 % sont exposées à des conditions thermiquement inconfortables au cours de l'année.



Qui sont ceux ou celles qui subissent le plus cette exposition ?

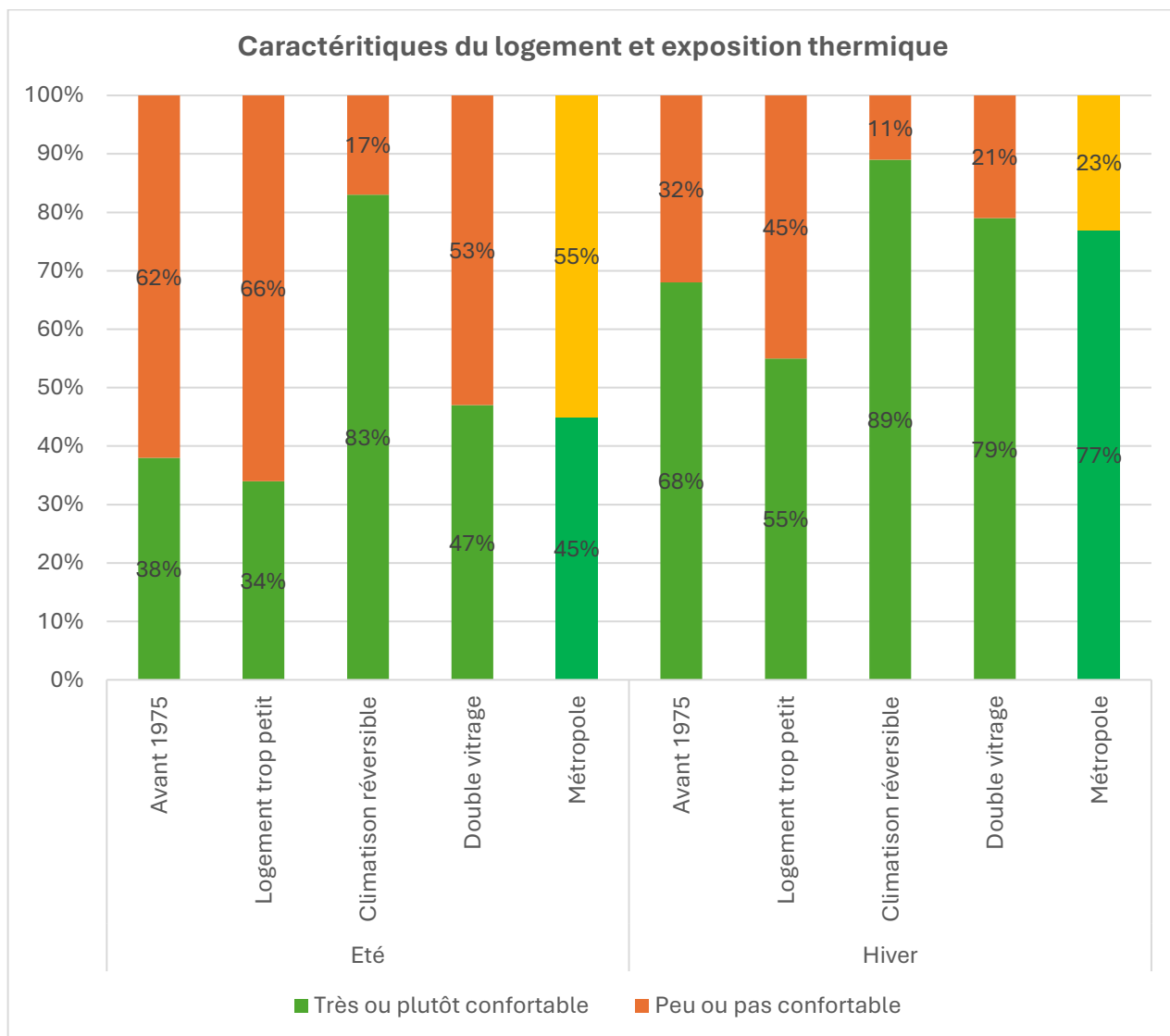
Le graphique suivant résume les résultats de plusieurs analyses (odd ratios, clusters, régressions). Ne sont présentés ici que les croisements pour lesquels on obtient un résultat significatif.



L'été, les plus exposés sont les plus jeunes (18-35 ans), ceux ou celles en situation de pauvreté monétaire, en mauvaise santé et les locataires du privé – même si contrairement à ce qu'on aurait pu escompter vu le niveau de rénovation thermique du parc social, les locataires du parc public ne sont pas loin. L'hiver, on retrouve, dans une proportion moindre, ces catégories de population avec une exposition plus forte au froid pour les locataires du social. En bref, **la situation sociale compte, mais elle n'explique pas tout.**

Les **caractéristiques du logement** sont tout aussi importantes.

Plus le logement est vieux, plus il est petit, plus l'exposition thermique est élevée. De façon assez prévisible (mais néanmoins rassurante), la **climatisation, le double vitrage, les protections jouent un rôle modérateur.**



Les caractéristiques du logement sont certes déterminées par les caractéristiques sociales : un logement récent et bien isolé n'est pas accessible à tous les portefeuilles... mais il ne s'agit pas seulement d'une question monétaire : les personnes en mauvaise santé expriment aussi un plus grand inconfort l'été.

Cause ou conséquence ? Est-ce le logement défectueux qui fragilise la santé ou la santé fragile qui fait ressentir plus fort les désagréments du logement ? Toujours est-il que pour cette population, le sujet est particulièrement sensible. Et ce d'autant plus qu'on constate également que la possibilité de quitter ou pas son logement (pour quelques heures ou une nuit) est liée à la perception de l'exposition thermique : ceux qui sont « assignés à résidence » dénoncent d'autant plus fortement son inconfort.

La chaleur, principale nuisance liée au changement climatique ?

Si l'exposition thermique est aujourd'hui l'une des conséquences les plus visibles et les plus exprimées du changement climatique, en réalité, les **habitant-es ne sont généralement pas exposé-es à un seul phénomène à la fois**. La chaleur s'ajoute souvent à d'autres nuisances du quotidien, comme le bruit, la pollution de l'air, ou les odeurs.

C'est cette combinaison d'expositions qui est examinée dans un second temps, à travers une approche multifactorielle.

III. Typologie des enquêtées en fonction de l'exposition

Il s'agit d'identifier s'il existe des « **profils-types** » : des groupes présentant des

caractéristiques communes. Qui se ressemble ? Qui est différent ?

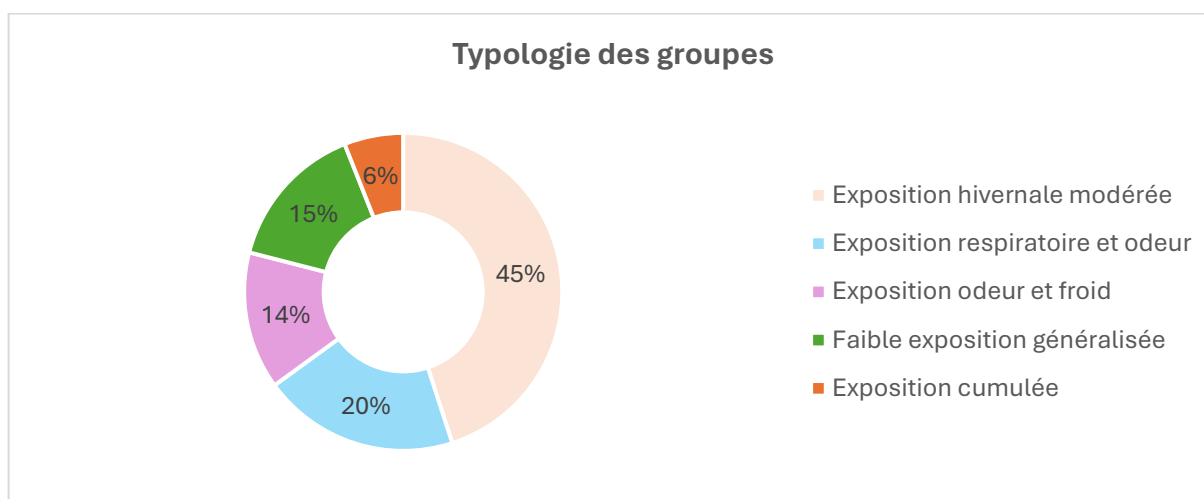
L'analyse s'est déroulée en deux temps. Dans un premier temps, les groupes ont été constitués à partir des déclarations des personnes interrogées : leurs pratiques et leurs perceptions des expositions. Dans un second temps, la composition de chacun de ces groupes a été analysée afin de déterminer si certaines caractéristiques revenaient plus souvent que d'autres : âge, situation familiale, niveau de revenu, type de logement, ou encore lieu de résidence.

Différents travaux montrent que les plus vulnérables sont à la fois plus exposés et moins capables de s'adapter. L'idée était donc d'explorer si cette observation est confortée localement en repérant **qui cumule les expositions**.

Les expositions perçues prises en compte sont :

- Les animaux perçus par les enquêté-es comme « nuisibles » (moustiques, moucheron, pigeons, rats, ...)
- Le bruit
- Les odeurs (gêne liée aux odeurs autour du domicile)
- L'inconfort thermique
- Les difficultés respiratoires (autour du domicile, hors pollen)

Premier résultat important : la majorité des personnes se situe dans des situations proches de la moyenne, c'est-à-dire qu'elles subissent certaines expositions (mais pas toutes) : celles-ci sont de différentes natures (froid, odeur, pollutions) selon leur configuration respective (logements, situation socioéconomique, etc.).



Les **configurations en termes d'exposition sont plurielles** : certains groupes sont davantage exposés aux problèmes d'odeurs et aux difficultés respiratoires, d'autres au froid. Quelques profils plus « extrêmes » se distinguent toutefois par une forte exposition, notamment en termes de difficultés respiratoires et d'inconfort thermique.

Au-delà de ces nuances, une opposition nette et structurante apparaît, correspondant à un véritable gradient social :

- Les **personnes multi-exposées (6 % de l'échantillon)** sont plus souvent locataires, sans emploi ou étudiantes, vivent fréquemment seules et résident dans des zones urbaines denses, où les nuisances se concentrent.
- Les **personnes faiblement exposées (15 % de l'échantillon)** sont davantage propriétaires, cadres ou retraitées, vivent plus souvent en couple et disposent globalement de conditions sociales plus favorisées.
- Entre ces deux pôles, on observe de **nombreuses situations intermédiaires**, marquées par des combinaisons variées de nuisances et de niveaux de vulnérabilité.

Mais être exposé ne veut pas forcément dire subir passivement. La question qui arrive alors est : avec quelles ressources les individus font-ils face à ces expositions ? Autrement dit, quels sont

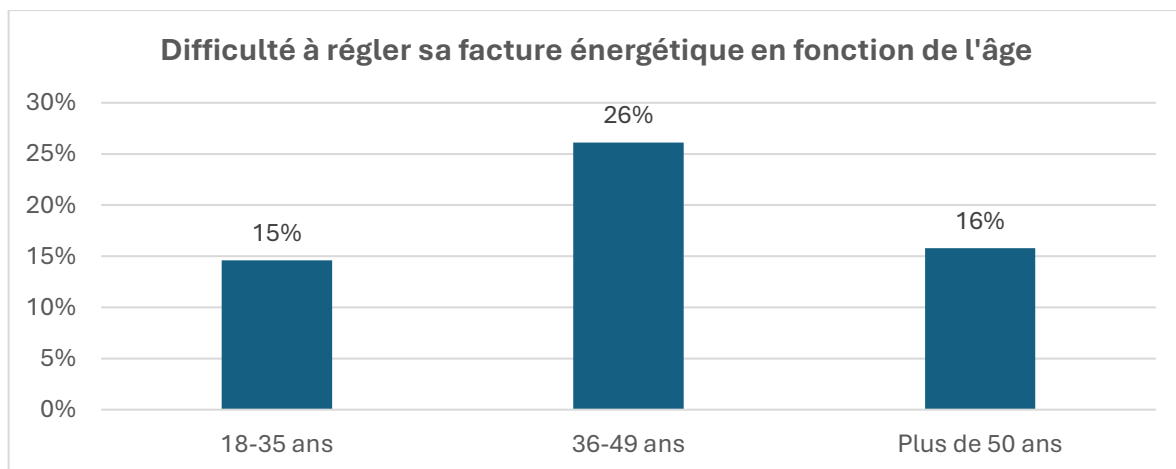
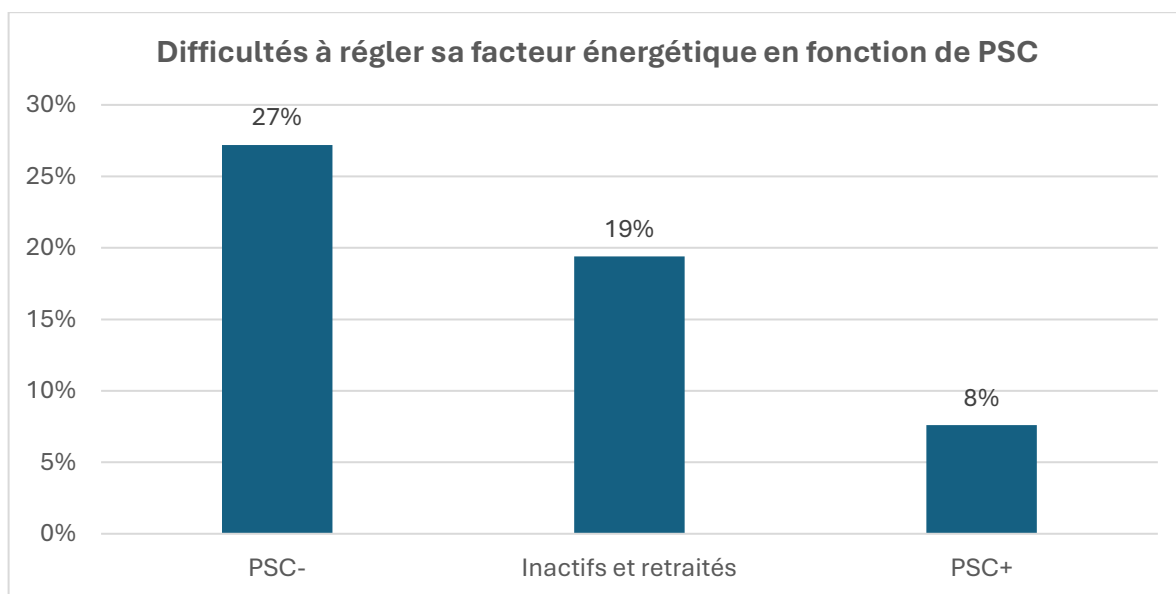
leurs leviers d'adaptation, leurs capacités de repli, leur fréquentation de la nature ou leurs possibilités d'agir sur leur logement ?

IV. Stratégie d'adaptation

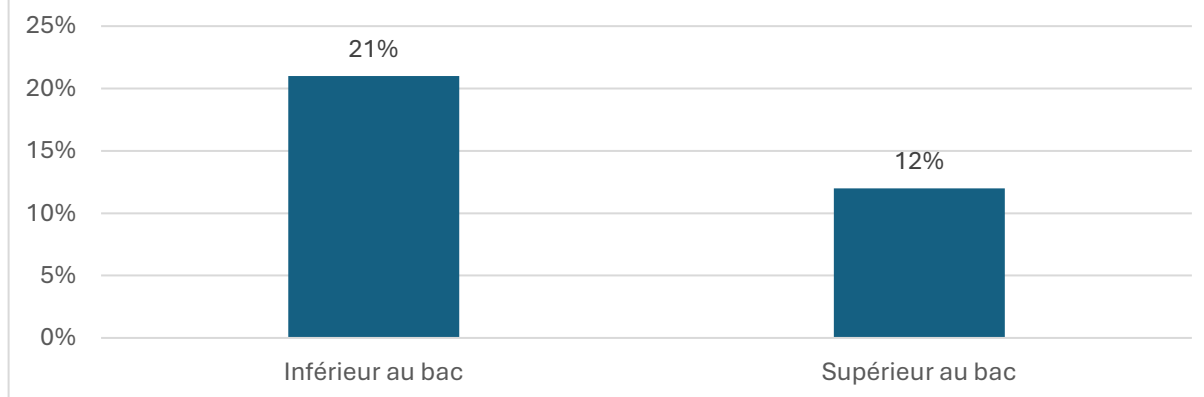
Améliorer les qualités thermiques de son logement

Face au changement climatique et notamment aux fortes chaleurs, la première protection est celle du logement : la capacité d'agir sur son logement est donc déterminante. Ici, deux leviers possibles : soit consommer davantage (parfois inévitable dans des passoires thermiques) ; soit améliorer son isolation.

Sur le volet énergétique, **environ 1 personne sur 6 déclare avoir eu des difficultés à payer ses factures d'énergie au cours de l'année**. De façon logique, ces difficultés touchent surtout les professions les plus modestes, beaucoup moins les cadres, et plus particulièrement les personnes âgées de 36 à 49 ans, sans doute en raison de la composition familiale qui impose des logements plus grands et génère plus de charges. On observe par ailleurs que les personnes les moins diplômées sont plus souvent en difficulté. On ne constate aucune différence entre les femmes et les hommes.



Difficulté à régler sa facture énergétique en fonction du niveau de diplôme

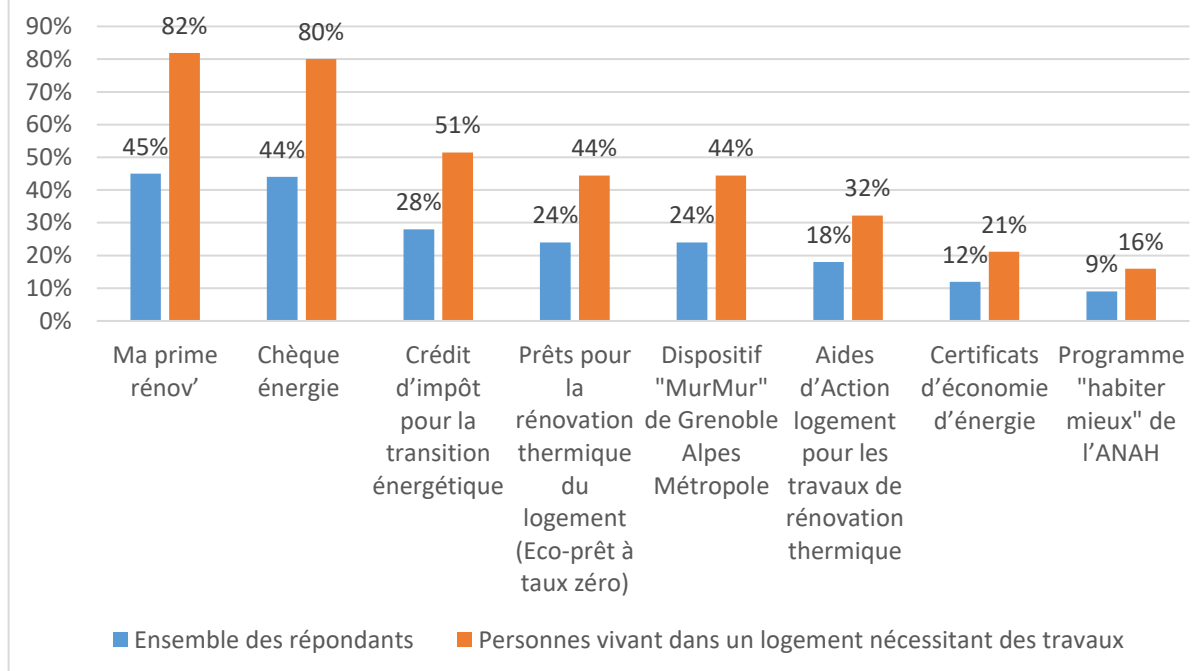


Pour faire face à cette précarité énergétique, des dispositifs existent... mais encore faut-il qu'ils soient connus. Or, seules **3 % des répondant·es issus des professions les moins favorisées** déclarent connaître le **Fonds de solidarité logement (FSL)**.

Ces difficultés énergétiques renvoient directement à une **question centrale : celle de la capacité à améliorer son logement**. Autrement dit, au-delà du fait de subir ou non la facture, se pose la question de l'accès réel aux leviers de rénovation et aux dispositifs d'aide.

54 % des personnes interrogées dans la métropole déclarent que leur logement aurait besoin de travaux pour améliorer le chauffage, la ventilation ou la qualité de l'air.

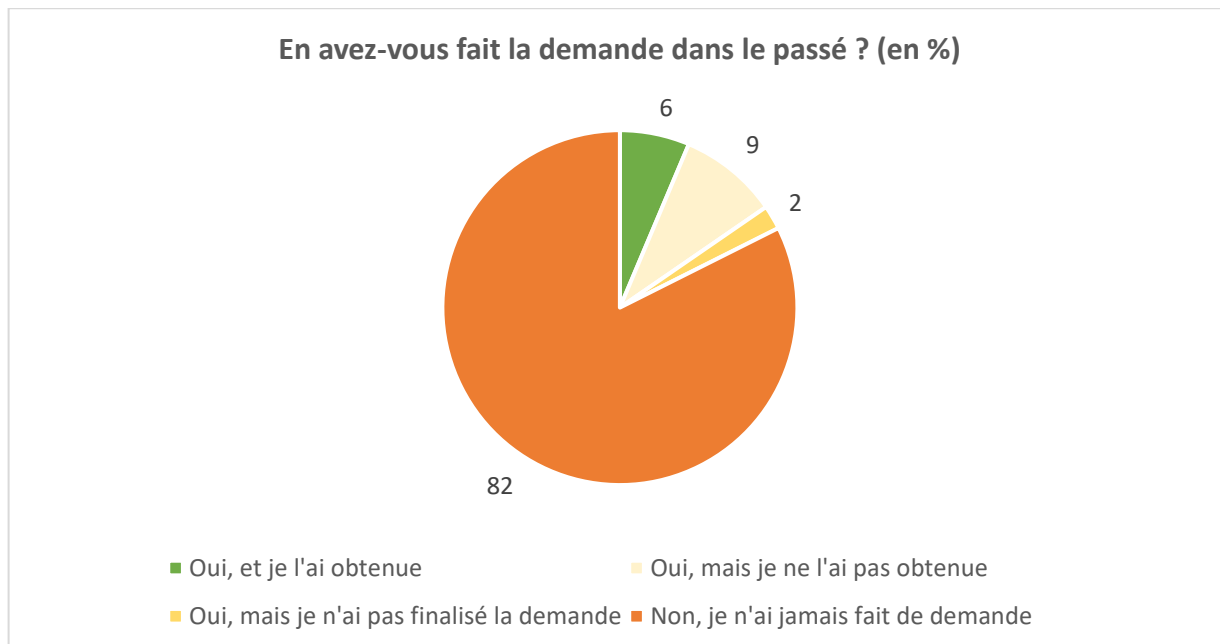
Connaissance des dispositifs d'action publique



Ce graphique apporte plutôt une bonne nouvelle : **les personnes qui vivent dans des logements nécessitant des travaux connaissent globalement mieux les dispositifs d'aide que l'ensemble des répondant·es**. On le voit par exemple pour MaPrimeRénov' ou le chèque énergie, dont la notoriété dépasse 80 % chez les ménages concernés, contre environ 45 % dans l'ensemble de l'échantillon.

C'est un point important, parce que cela montre que **l'information circule plutôt bien vers les publics directement concernés**. En revanche, on voit aussi que **les dispositifs comme les certificats d'économie d'énergie ou les programmes de l'ANAH, restent moins connus, même chez les personnes qui auraient le plus à y gagner**.

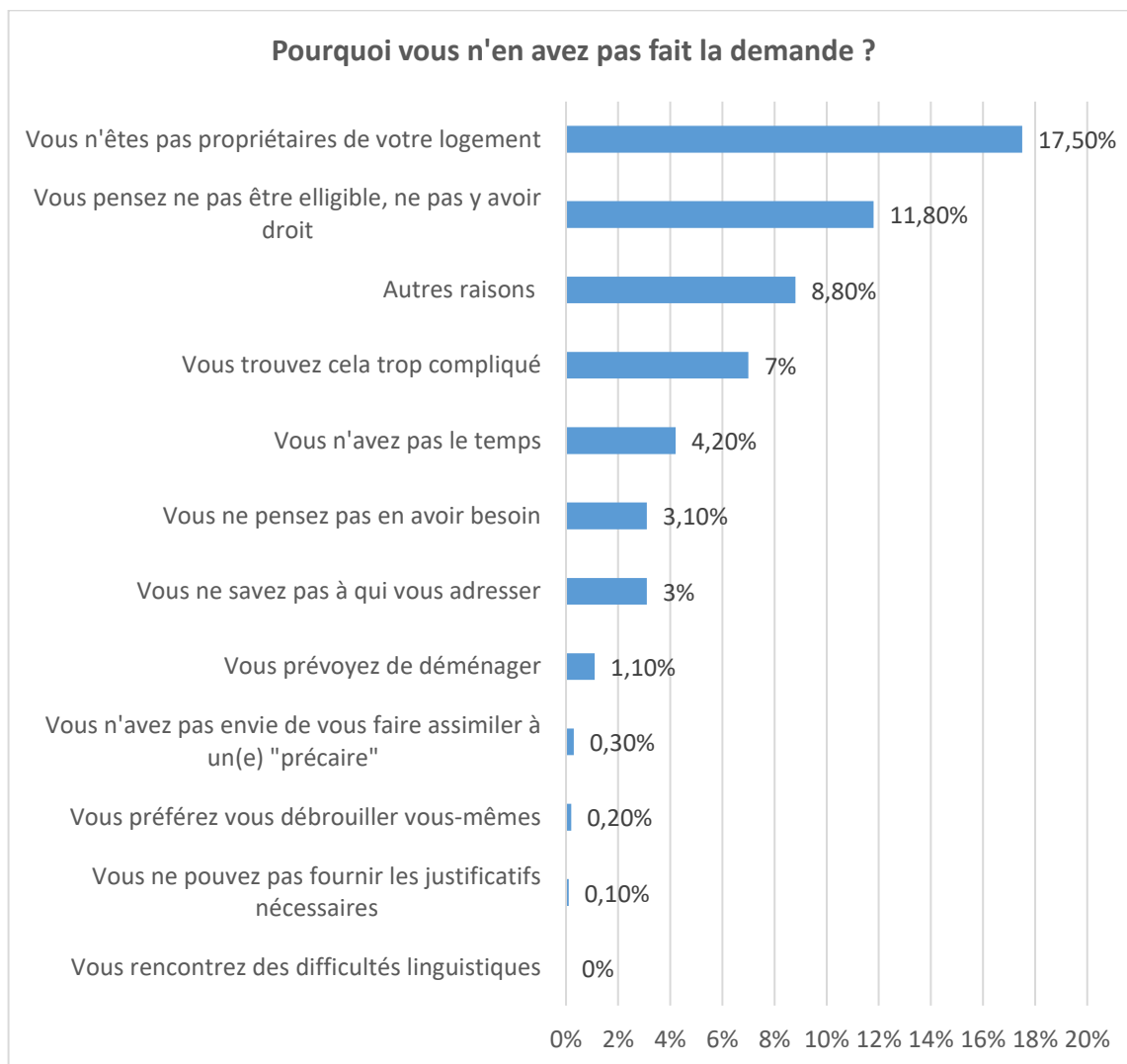
Parmi ceux concernés, 14 % bénéficient actuellement d'une de ces aides. À la question « En avez-vous fait la demande dans le passé ? », 6 % indiquent en avoir bénéficié, 11 % ont abandonné ou n'y ont pas eu droit et 82 % n'ont jamais fait la demande.



Se pose alors la question suivante : **pourquoi cette demande n'a-t-elle pas été formulée ?**

La première raison du non-recours est un frein déjà bien connu, qui était aussi ressorti dans l'enquête sur les pratiques écologiques¹ : **le fait de ne pas être propriétaire, ce qui empêche d'engager les travaux**. Le second obstacle clé est le sentiment de ne pas être éligible. Dans les « autres raisons » citées, reviennent surtout les situations de copropriété, avec le défi très repéré de la prise de décision collective et les contraintes financières.

¹ Pour consulter le rapport : Jourdain, V. & Ottaviani, F. (2023), *Rapport d'enquête. Pratiques Écologiques*, Grenoble École de Management-Grenoble Alpes Métropole-ADEME, mai. https://gem-strapi-media.s3.sbg.io.cloud.ovh.net/Rapport_pratiques_ecologiques_VF_88ac49b1d4.pdf



Certaines personnes évoquent aussi le fait d'habiter dans un immeuble non éligible à la rénovation, par exemple à cause de façades protégées par les règlements d'urbanisme, les changements de critères d'éligibilité, ou tout simplement le fait de ne pas en ressentir le besoin.

S'ajoutent à cela des obstacles plus pratiques : la complexité des démarches, le manque de temps, le manque de repères sur les dispositifs existants. Et plus marginalement, on trouve aussi des freins personnels, comme le refus d'être associé à l'étiquette de "précarité", ou la volonté de se débrouiller seul. Enfin, il faut garder à l'esprit que certaines difficultés, notamment linguistiques, sont sous-estimées dans cette enquête.

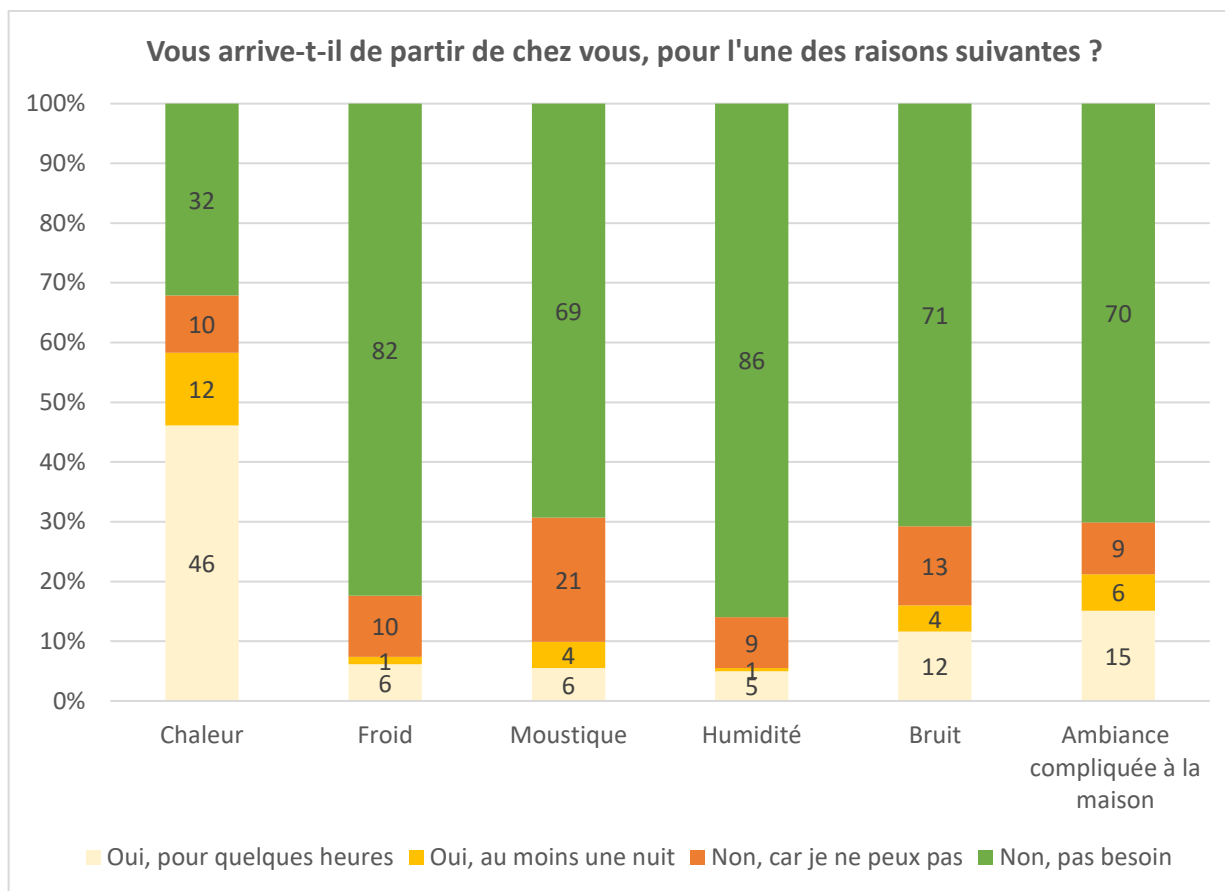
Quitter temporairement son logement pour faire face à l'exposition

En complément des investissements réalisés dans le logement, notamment en matière d'équipement et d'isolation, un **autre levier essentiel pour faire face aux expositions à court terme réside dans la possibilité de se déplacer temporairement vers un lieu offrant de meilleures conditions.**

L'exposition qui amène le plus à quitter le logement est celle à la chaleur, qui touche massivement la population grenobloise. **58 % des personnes ont déjà quitté leur logement pour quelques heures ou une nuit** pour cette raison-là : on trouve bien ici la notion de « **bouilloire thermique** » de plus en plus utilisée en complément de celle de « **passoire thermique** » qui évoque plus l'exposition au froid. **Seuls 32 % indiquent ne pas avoir besoin de partir de chez eux en cas de forte chaleur.**

Point de vigilance : **10 % des répondants déclarent ne pas pouvoir s'échapper de leur logement pour fuir la chaleur.** Les profils les plus touchés par cette impossibilité de partir sont

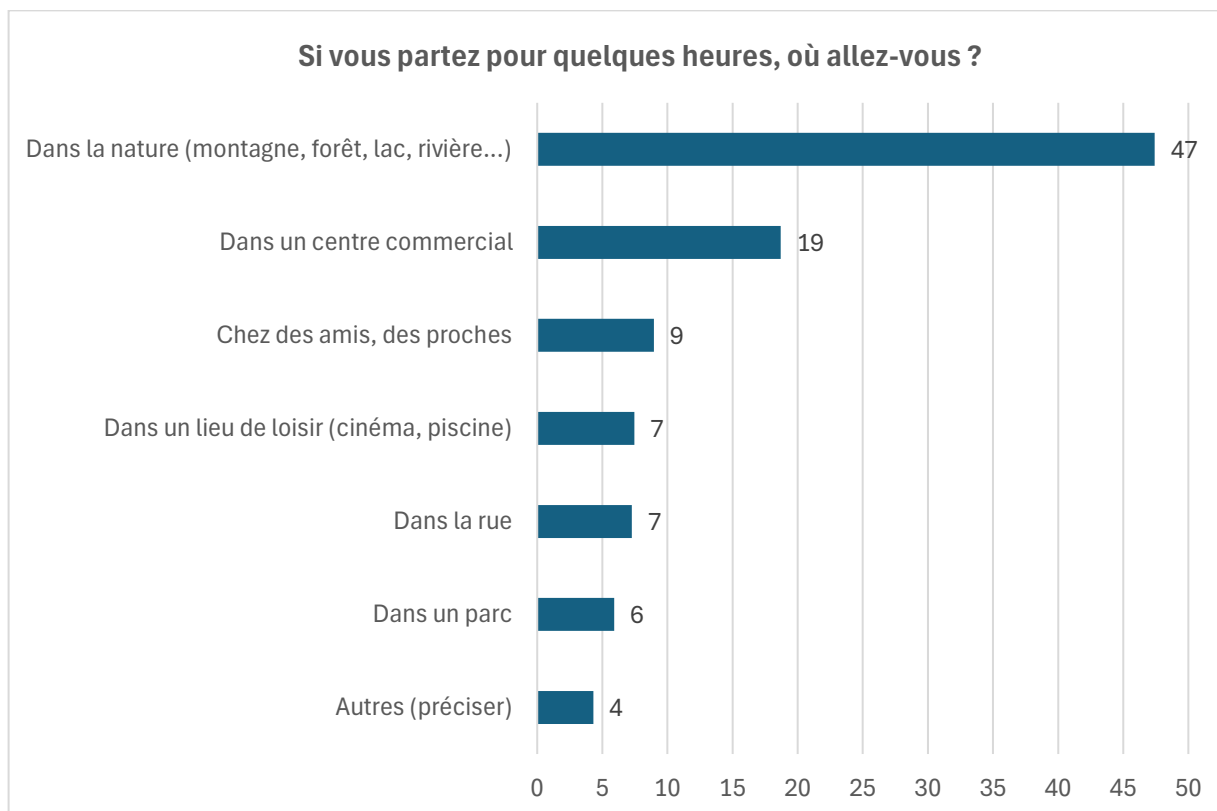
les personnes non diplômées et les ménages les plus précaires.



Pour le froid, l'humidité ou les moustiques, la grande majorité des personnes ne partent pas, tandis que le bruit et l'ambiance à la maison déclenchent plus souvent des départs. La chaleur reste de loin le principal facteur de sortie. L'enquête permet d'approfondir cette « solution d'adaptation » en explorant **où vont concrètement celles et ceux qui partent**.

Quand les habitant·es du territoire grenoblois partent quelques heures pour fuir une exposition, ils sont une **majorité à partir dans la nature (montagne, forêt, lac, rivière...)**. Le 2^e oasis de fraîcheur identifié est nettement plus urbain : il s'agit des **centres commerciaux**, souvent équipés de climatisation ; ce « refuge » est proche de celui qui arrive en 4^e position, les lieux de loisir (cinéma, piscine). Les amis ou les proches sont un secours pour 9 % d'entre eux mais au même rang que « dans la rue » : **l'espace public est donc également repéré comme un espace de protection contre les expositions**.

On constate ainsi que la nature occupe une place importante dans les habitudes : **71 % des personnes interrogées se rendent au moins une fois par mois dans la nature, hors de la ville**. En revanche, ce qui est plus surprenant, c'est que, **même si 53 % fréquentent régulièrement les parcs en ville** (c'est-à-dire au moins une fois par mois), **ces espaces sont assez peu perçus comme des lieux de repli lorsqu'il s'agit de quitter son logement en cas de difficulté**.

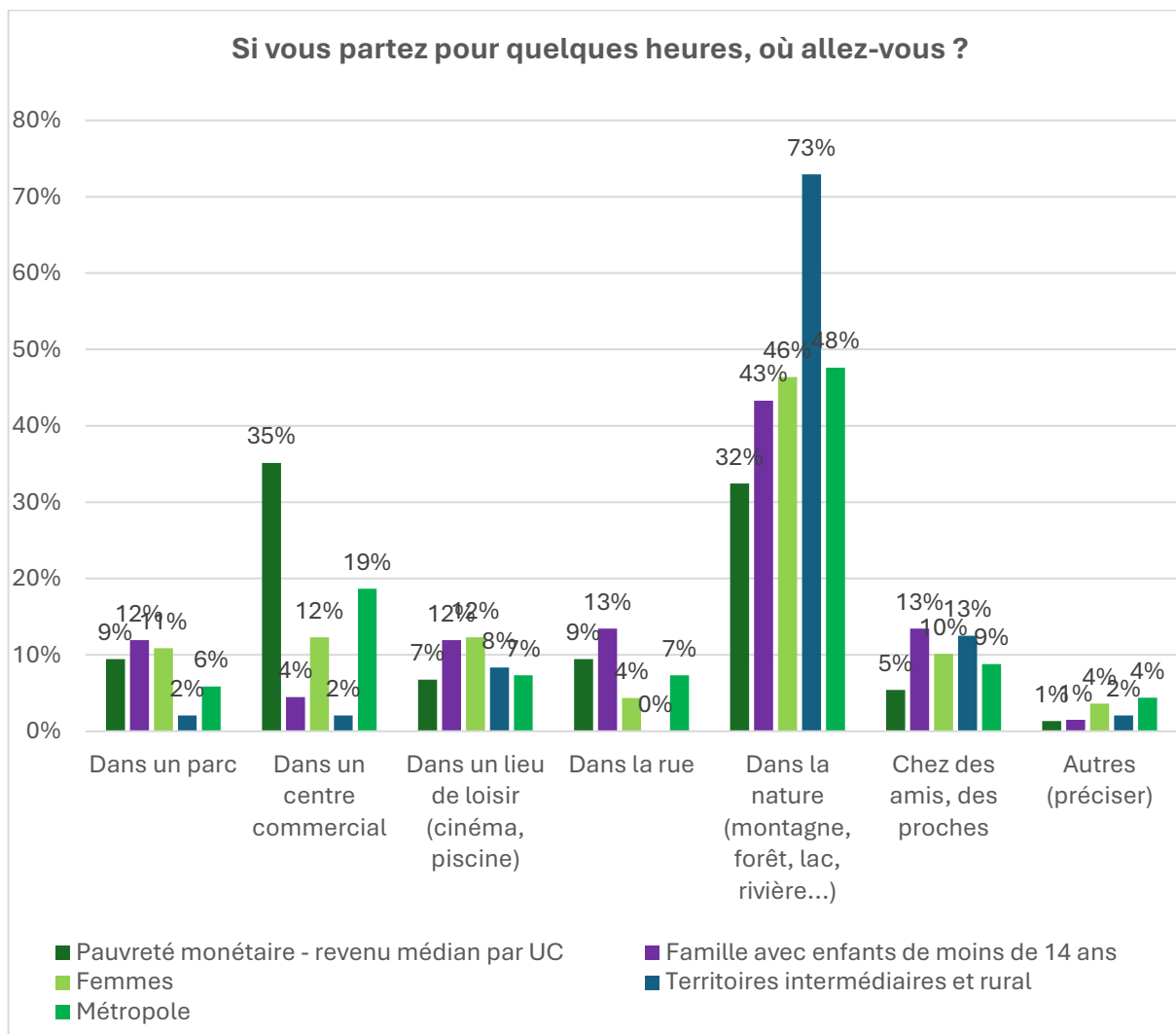


Ensuite, les **pratiques sont différenciées d'un point de vue social – même si la nature reste le lieu de repli privilégié.**

Les personnes en situation de pauvreté monétaire, avec des enfants de moins de 14 ans et les femmes fréquentent davantage les parcs. Les centres commerciaux sont surtout un lieu de repli pour les personnes en situation de pauvreté monétaire, sans doute en raison de leur accessibilité physique (le maillage commercial étant dense en agglomération) mais aussi parce que c'est un lieu repère, de fréquentation quotidienne... sans pour autant avoir prévu cette fonction refuge.

Les lieux de loisirs sont davantage perçus comme un repli pour les femmes et les familles d'enfants de moins de 14 ans.

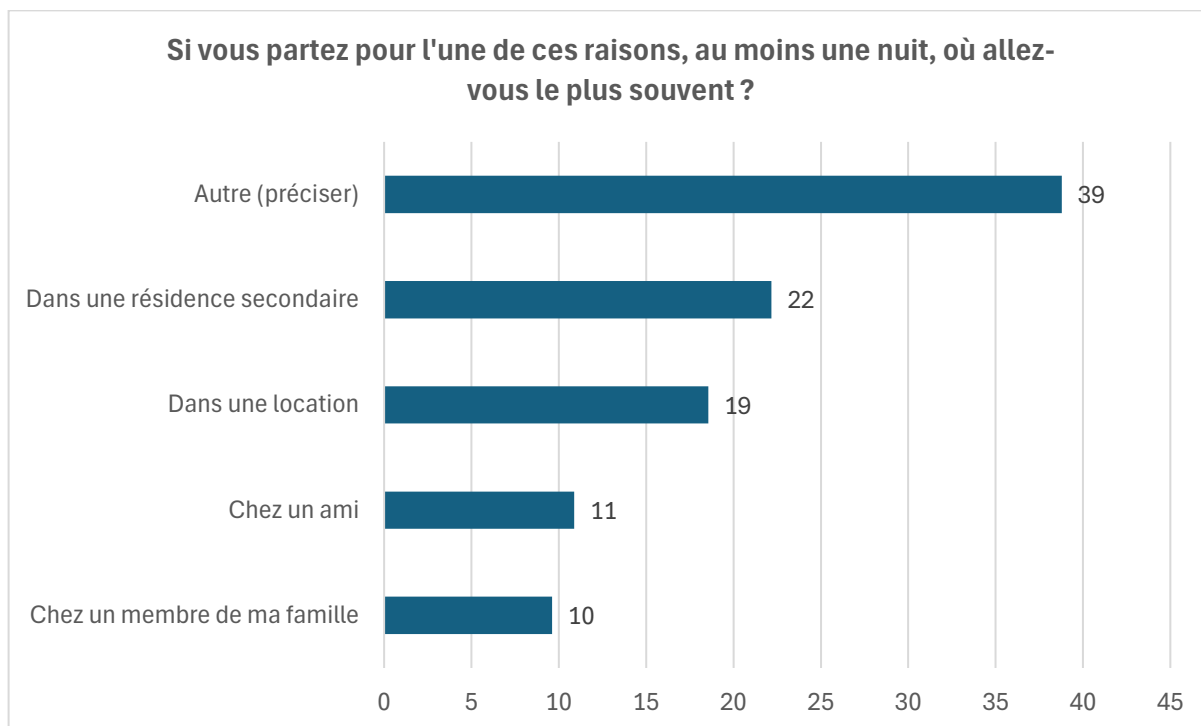
Les **habitant-es des territoires intermédiaires et ruraux se distinguent nettement : près de trois quarts d'entre eux déclarent aller dans la nature lorsqu'ils ou elles partent pendant quelques heures.** Chez eux, la nature est clairement le principal lieu de repli.



Autrement dit, **tout le monde ne s'adapte pas de la même manière, et les lieux de repli temporaire dépendent à la fois des ressources économiques, du type de territoire et de la situation familiale.**

Partir une nuit

Partir quelques heures ou toute une nuit n'impose pas les mêmes contraintes. L'enquête permet d'éclairer aussi à ce qui se passe quand le départ dure plus longtemps, c'est-à-dire **au moins une nuit**.



Ce qui est frappant dans ce graphique, c'est que la modalité « autre » arrive largement en tête. Cela montre que les catégories de recherche préétablies — résidence secondaire, location, chez un ami, chez un membre de la famille — ne couvrent pas l'ensemble des pratiques réelles.

Avant même d'entrer dans le détail de cette catégorie « autre », on peut aussi remarquer que les deux formes de départ les plus fréquentes parmi les réponses proposées sont **la résidence secondaire et la location**. Ce sont deux options qui supposent un **certain niveau de ressources financières**, et souligne donc une **première inégalité d'accès aux solutions de repli**. Seuls 9 % de ceux en situation de pauvreté monétaire optent pour la location et 2 % ont accès à une résidence secondaire. La plupart des précaires optent pour la nature ou le fait d'aller chez un ami (23 %).

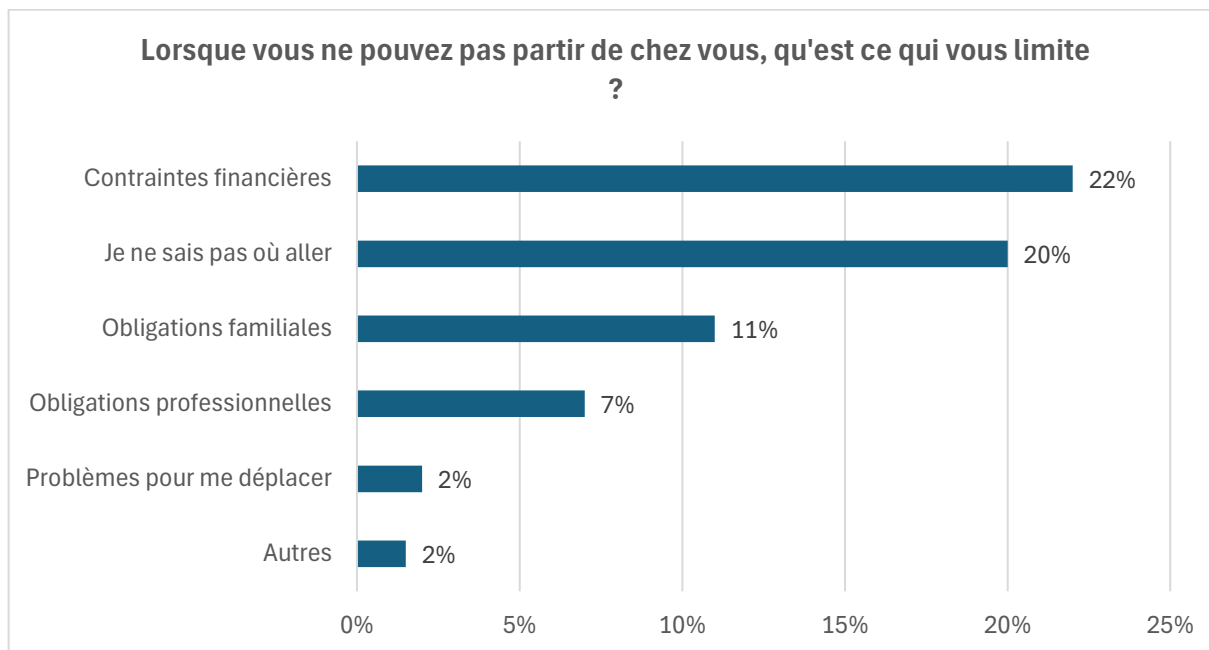
Quand on détaille la catégorie « autre », on voit surtout apparaître **le camping, le bivouac, la nuit en van et plus largement le fait de dormir dans la nature**. Mais ressort aussi des situations beaucoup plus précaires, comme le fait de dormir dans la rue, ce qui montre que cette modalité recouvre des réalités sociales très contrastées.



Globalement, si les solutions pour partir au moins une nuit peuvent être très diverses, tout le monde n'a pas la possibilité d'y recourir ; quels sont les freins à cette échappée hors d'un logement devenu difficile à vivre ?

Des freins financiers et sociaux

Ce graphique montre que **les deux principaux** freins au fait de pouvoir quitter son logement sont d'abord les **contraintes financières, qui arrivent en tête, puis le fait de ne pas savoir où aller**. Autrement dit, pour beaucoup de personnes, le problème n'est pas seulement de vouloir partir, mais d'en avoir concrètement les moyens.



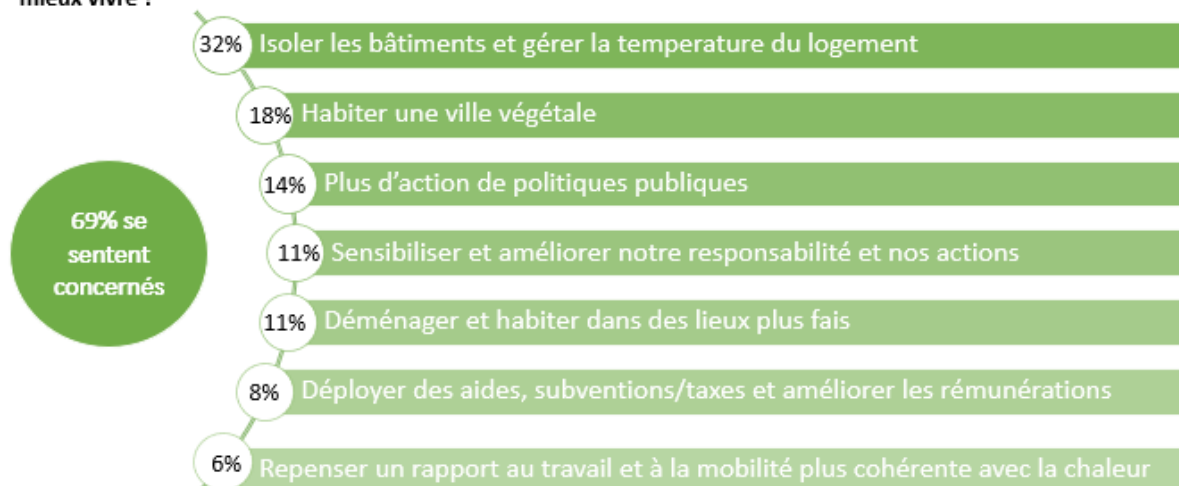
Les obligations familiales arrivent ensuite, dans une moindre mesure, ce qui rappelle que certaines personnes sont tout simplement contraintes de rester au domicile, notamment pour s'occuper de leurs proches, enfants ou personnes dépendantes. Les obligations professionnelles, les problèmes de déplacement et les autres raisons sont minoritaires.

38 % de ceux qui ne savent pas où aller déclarent **ne pas pouvoir compter sur quelqu'un en cas de difficultés**. L'isolement social peut donc s'avérer un frein pour faire face aux expositions. 41% d'entre eux rencontrent en outre des problèmes de santé, qui sont un frein à cette mobilité même ponctuelle.

Leviers pour mieux vivre les impacts du changement climatique

Au-delà de l'isolation et de la possibilité d'aller ailleurs, on a demandé aux personnes enquêtées qui se sentaient impactées par les effets du changement climatique, quelles stratégies elles identifiaient elles-mêmes pour les aider à mieux vivre.

Est-ce que les personnes se sentent impactées par le changement climatique ? Si oui, qu'est-ce qui les aiderait à mieux vivre ?



Dans les réponses spontanées et libres écrites par les personnes, le levier d'action sur le bâti arrive très nettement en tête. Mais la proposition de végétaliser la ville est en 2^e position, assez haut dans les réponses et suivi de près par « plus d'action de politiques publiques » traduisant la demande d'une intervention collective voire publique sur ce sujet.

Viennent ensuite des leviers davantage centrés sur la responsabilité individuelle, comme la sensibilisation ou le déménagement vers des zones plus fraîches. En fin de liste, on trouve des attentes concernant l'allocation des richesses ou les changements de rythme de vie (liés au travail et à la mobilité).

Ce qui est **particulièrement intéressant, c'est que ces leviers sont quasiment les mêmes, quel que soit l'âge, le genre, la catégorie sociale, le niveau de diplôme ou la situation familiale. Autrement dit, il y a un consensus assez fort sur les solutions à mobiliser**. La seule légère nuance concerne les aides et la fiscalité, un peu plus souvent citées par les hommes, mais l'écart reste faible.

Après avoir étudiés ces leviers un par un, on peut prendre un peu de hauteur : comment toutes ces stratégies d'adaptation au changement climatique se répartissent-elles au global dans l'échantillon ? Est-ce que certains groupes en combinent plusieurs ?

V. Typologie des enquêtées en fonction des capacités d'adaptation

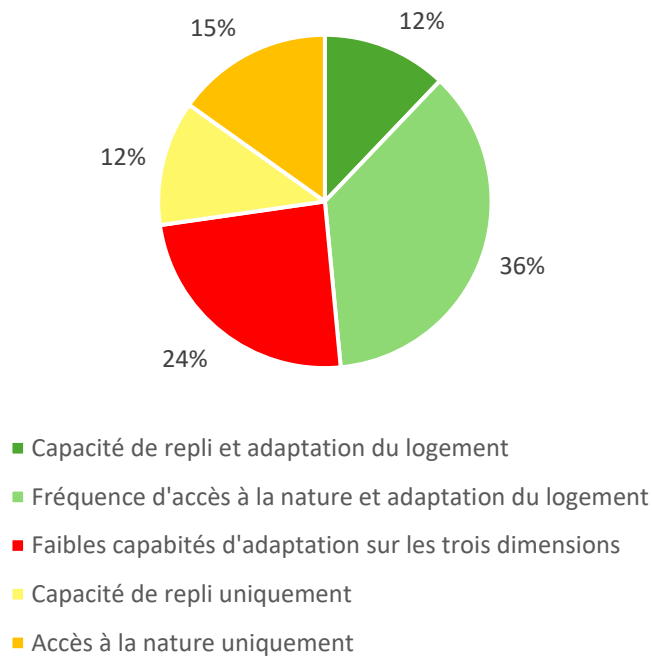
L'enjeu est ici d'identifier des « **profils-types** » : peut-on repérer des groupes présentant des caractéristiques communes en matière de stratégie d'adaptation ? Qui recourt aux mêmes stratégies ? Qui est différent ?

Les stratégies d'adaptation sont étudiées à partir de trois dimensions :

1. Le niveau de protection du logement face au froid ou à la chaleur (l'indicateur « objectif » de l'enquête) qui inclut l'ensemble d'équipements « scorés » en fonction de leur niveau de protection face au froid ou au chaud de manière différenciée (ex. *climatisation, stores : bien face au chaud, pas face au froid*)
2. La possibilité de partir de son logement
3. La fréquence d'accès à des espaces de nature

En croisant ces trois dimensions, cinq groupes relatifs aux stratégies d'adaptation apparaissent.

Typologie selon la ou les stratégies d'adaptation



Contrairement à ce qui aurait pu être attendu, aucun profil « extrême » ne se dégage. Les liens entre ces trois dimensions restent relativement faibles : elles ne varient pas systématiquement ensemble. Par ailleurs, **les différences de statut social, familial ou résidentiel entre les groupes sont souvent peu tranchées, ce qui traduit une certaine diversité des parcours et des situations.**

Ceci étant dit, on constate qu'une petite moitié des répondants ont une situation favorable avec des options diversifiées pour faire face aux nuisances liées au changement climatique. On a ensuite un quart plus vulnérable car ils disposent que d'une solution de secours et son principal espace de protection (le logement) n'est pas adapté. Plus préoccupant est le dernier quart, sous tension car sans solution ni de court, ni de long terme.

En zoomant sur ce dernier quart, les personnes ayant les plus faibles capacités d'adaptation (24 % de l'échantillon), on constate qu'elles se caractérisent plus fréquemment par :

- un niveau de diplôme plus faible,
- des revenus modestes,
- des familles monoparentales ou nombreuses,
- une situation de locataire,
- l'absence d'emploi.

Le « gradient social » est donc très fort : l'incapacité d'adaptation est très liée au niveau de revenu et aux capacités sociales.

En revanche, les personnes ayant de fortes capacités d'adaptation (12 % de l'échantillon) ne correspondent pas à un profil social homogène. Ce profil renvoie plutôt à des **dispositions générales à l'action** et à l'adaptation que l'on retrouve dans différents milieux sociaux, y compris populaires ou favorisés. Ces situations peuvent notamment s'appuyer sur un logement bien équipé, mais aussi parfois sur des stratégies de repli possible.

Le groupe le plus important numériquement **correspond aux personnes combinant un bon accès à la nature et un logement adapté** (36 % de l'échantillon). On y retrouve plus souvent :

- des personnes diplômées et relativement aisées,
- des propriétaires,
- des retraités ou des personnes occupant des situations professionnelles stables et valorisées.

Deux groupes intermédiaires reposant uniquement sur une stratégie de repli ou uniquement sur l'accès à la nature (12 % et 15 % de l'échantillon) ressortent également de l'analyse. Ces profils semblent davantage liés à des dispositions individuelles qu'à des positions sociales clairement identifiées.

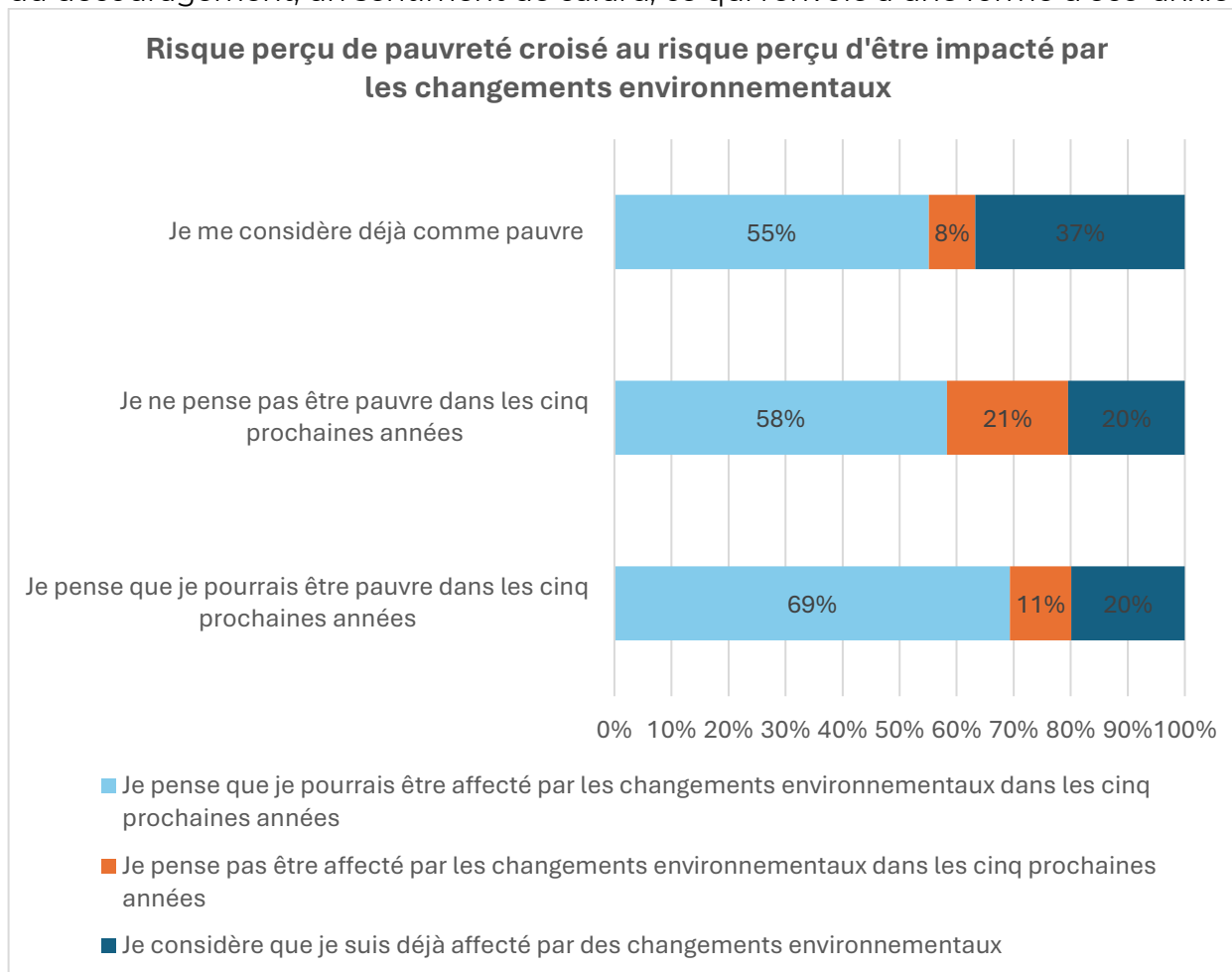
L'analyse en termes de « profils-type » confirme que le lien **entre vulnérabilité et inégalités sociales reste fortement structurant aux deux extrêmes des profils observés (inadaptation et bonne adaptation)**. Les situations les plus favorisées et les plus précaires continuent ainsi d'occuper des positions distinctes en matière d'exposition aux nuisances et de capacité d'adaptation. Pour autant, ces **caractéristiques sociales n'expliquent qu'en partie les niveaux d'exposition et les ressources mobilisables pour y faire face**.

Les profils observés se caractérisent par une forte porosité : de nombreux facteurs (liés au logement, au quartier, à l'environnement immédiat, mais aussi aux dispositions individuelles) se combinent de façon variable. **Il en résulte une grande diversité de configurations, difficile à résumer par une lecture unique ou linéaire**. Plusieurs « curseurs » peuvent en effet jouer simultanément, parfois dans des directions opposées.

VI. Conclusion

Les inégalités sociales et les inégalités environnementales se recoupent bien. En proportion, les personnes enquêtées qui se sentent déjà pauvres se sentent aussi davantage affectées par les changements environnementaux, et celles qui pensent pouvoir le devenir sont également plus inquiètes pour leurs conditions de vie face à ces changements.

Dans l'enquête, 4 % des répondant·es se sentent déjà à la fois pauvres et affectés par les changements environnementaux, et 26 % estiment qu'ils pourraient l'être à l'avenir. Ces personnes potentiellement ou déjà vulnérables expriment aussi plus souvent de la nervosité, du découragement, un sentiment de cafard, ce qui renvoie à une forme d'éco-anxiété sociale.



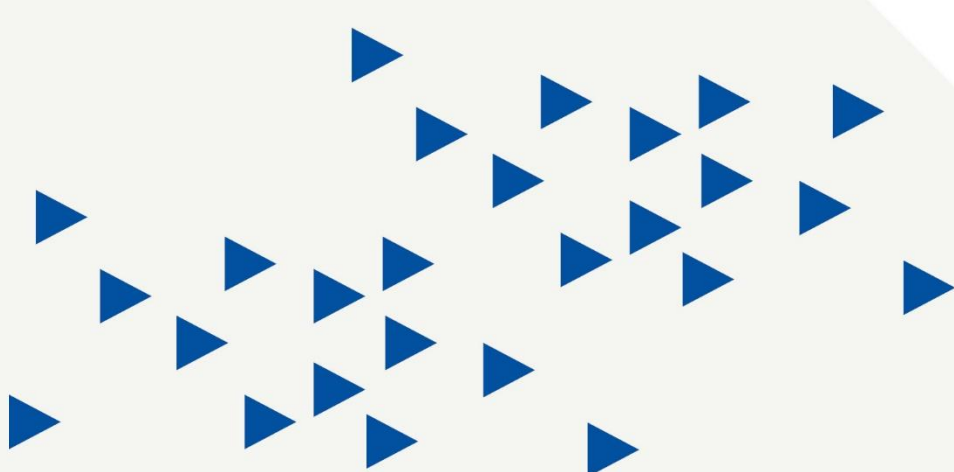
Le présent travail montre aussi que les liens entre inégalités sociales et environnementales ne sont ni simples ni uniformes : **les expositions sont multiples, tout comme les ressources pour y faire face. Les relations entre vulnérabilités sociales, environnementales et capacités d'adaptation ne sont donc pas monolithiques, mais profondément diverses** selon les situations.

L'enquête met en évidence **la diversité des stratégies d'adaptation et, en creux, la prédominance de réponses individuelles et de court terme face aux expositions. Les interventions plus structurelles** (telles que la transformation du logement) **ou collectives** (comme la végétalisation des espaces urbains), bien que largement plébiscitées par les personnes enquêtées, **ne donnent pas encore lieu à une stratégie d'adaptation coordonnée et lisible.**

Certains leviers sociaux de l'adaptation, tels que la réduction des inégalités ou l'évolution des rythmes de vie, restent encore peu présents dans le débat public. L'absence de déploiement de cette stratégie collective fait peser le **risque d'un repli vers des logiques individuelles, susceptibles de générer des effets indésirables et de renforcer les inégalités existantes.**

L'enquête met en évidence **combien l'allocation des ressources et la régulation constituent des enjeux déterminants pour affronter les conséquences des dérèglements environnementaux.** Là encore, seule une stratégie collective permettra de **redonner à ceux et celles qui sont les plus précaires des capacités d'anticipation** et donc de projection dans un futur viable.

Dans ce paysage contrasté, un dernier point mérite néanmoins d'être souligné : la sobriété apparaît comme un levier largement reconnu, y compris - et même particulièrement - par les personnes qui se sentent déjà en difficulté.



**EXPLORE
BEYOND
HORIZONS**

**CAMPUS DES ALPES
À GRENOBLE**

12, rue Pierre Sépard
38000 Grenoble - France
+33 (0)4 76 70 60 60

**CAMPUS GEM LABS
À GRENOBLE**

142, Av. des Martyrs
38000 Grenoble - France
+33 (0)4 56 80 68 98

**CAMPUS PARIS
À PANTIN**

183, Av. Jean Lolive
93500 Pantin - France
+33 (0)1 87 03 07 66

**CAMPUS GEM - LES MINIMES
À LYON**

Pour le Bachelor en Management
14 Rue Roger Radisson
69005 Lyon

GEM Alpine
Business
School

